

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Carte journalière commune des CFF

Augmentation de prix inévitable

La carte journalière commune des CFF augmentera de deux francs à partir du 1^{er} novembre prochain. Une décision rendue nécessaire par l'augmentation de plus de 5% du prix facturé par les CFF aux collectivités publiques.



Vendue jusqu'ici au prix de 13'300 francs l'unité, la flexicard passera à 14'000 francs pour la prochaine période. Cette augmentation de 5,26% oblige la Municipalité de Saint-Imier à revoir son tarif si elle veut éviter que ce service ne devienne déficitaire.

Le Conseil municipal a ainsi décidé de proposer les deux cartes journalières à disposition à 47 francs la pièce à partir du 1^{er} novembre 2017. Cette hausse (4.44%) inférieure à celle des

CFF est rendue possible par le succès que connaît cette offre à Saint-Imier. Pour les deux cartes à disposition, la demande est en effet de l'ordre de 80%.

Pour rappel, la flexicard peut être obtenue auprès du contrôle des habitants pour un jour de validité déterminé. Elle donne droit à un nombre illimité de courses durant la journée en question, en deuxième classe et sur les lignes et moyens de transport en vigueur pour l'abonnement général des CFF. Elle est proposée aux habitants de Saint-Imier et des communes voisines de Villeret, Sonvilier, Renan et La Ferrière.

Malgré l'augmentation qui interviendra en novembre, son prix reste très intéressant par rapport aux offres équivalentes des CFF. Ceux-ci proposent en effet la carte journalière pour le demi-tarif à 75 francs. Vendue à l'unité, la « carte 9 heures » pour le demi-tarif, valable du lundi au vendredi seulement et dès 9 heures, revient, elle, à 58 francs.

La Collégiale en rose



Durant tout le mois d'octobre, la Collégiale est illuminée en rose. A l'instar d'autres communes, celle de Saint-Imier apporte ainsi son soutien au Centre de dépistage du cancer du sein.

Depuis plusieurs années, le Centre de dépistage du cancer du sein BEJUNE et la Ligue jurassienne contre le cancer (LJC) organisent différentes actions à l'occasion du mois international d'information sur le cancer du sein. Ces dernières ont pour cadre le Jura bernois ainsi que les cantons du Jura et de Neuchâtel. Le but de l'opération est de sensibiliser et d'informer la population et les professionnels de la santé sur la thématique du cancer du sein et son dépistage par mammographie.

En collaboration avec les Services industriels des principales localités de la région, divers bâtiments publics sont illuminés en rose durant tout le mois d'octobre comme symbole de soutien aux personnes atteintes d'un cancer du sein. A Saint-Imier, c'est la Collégiale qui se pare de la couleur de la solidarité.

Passage piétonnier amélioré

Dans le cadre de son programme pluriannuel d'entretien des chaussées et des trottoirs, la Municipalité a commandé à une entreprise locale la réfection du passage reliant la Rue du Midi à la Rue Basse. Les travaux sont planifiés durant ce mois d'octobre.

Ils comporteront notamment le démontage, la restauration et la reconstruction des escaliers au nord de ce tronçon. Pour cette raison, l'accès au secteur sera bouclé et réservé aux seuls ayants droit, selon des modalités variables en fonction des secteurs du chantier en travaux. La fermeture du passage sera effective depuis le lundi 2 octobre pour quelque trois semaines. Il est recommandé de respecter scrupuleusement la signalisation en place et d'éviter de se rendre aux abords du chantier de manière à prévenir tout accident. La Municipalité remercie par avance les riverains et les personnes touchées par ces désagréments de leur compréhension.

Naturalisations accordées

Au terme de la procédure légale, M. Antonio Manuel Paixao Félix ainsi que ses enfants Noah et Emma se sont vu remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles jalonnent leur demande de naturalisation. Le 14 mars 2017, le Conseil municipal de Saint-Imier leur a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 22 août dernier, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de les compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces trois nouveaux concitoyens.

(cm)

Bureaux des Législatifs réunis en Erguël

Samedi dernier, le bureau du Conseil de ville de Saint-Imier a organisé la rencontre des bureaux des Conseils généraux et Conseils de ville du Jura – Jura bernois. Après un petit-déjeuner servi par les Femmes paysannes du Jura bernois, les 25 participants ont pu découvrir différents atouts de Saint-Imier, notamment le Musée Longines, La Collégiale et son clocher, ainsi que le Centre de recherche et de documentation du Jura bernois Mémoires d'Ici. La journée s'est terminée par une visite de la Fromagerie Spielhofer et la dégustation de ses produits. Président du Conseil de ville imérien, Corentin Jeanneret s'est réjoui de la participation à cet événement. A une exception près, toutes les communes invitées ont répondu présent.

(cv)

Saint-Imier, le 4 octobre 2017